



SESSION D'AUTOMNE CONF/PLE(2019)SYN3

REUNION DE LA CONFERENCE DES OING (affaires statutaires) Projet de carnet de bord Mercredi 30 octobre 2019 9h30-13h00 Agora - Salle G03

1. Ouverture de la réunion par Anna RURKA, Présidente de la Conférence des OING

Anna Rurka souligne les progrès réalisés par la Conférence des OING sur différents sujets depuis la dernière session plénière. La session en cours montrera que la Conférence s'est engagée dans une coopération dynamique et multilatérale avec les autres organes du Conseil de l'Europe. La Présidente remercie tous les membres pour leurs efforts dans les différentes thématiques traitées par la Conférence des OING.

2. Désignation du Rapporteur de la réunion : Richard Pirolt
3. Projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité après ajout d'une Recommandation et d'une déclaration sous le point 13.

4. Rapports des réunions des 10 et 12 avril 2019

Les carnets de bord sont adoptés à l'unanimité.

5. [Code de bonne pratique révisé pour la participation civile au processus décisionnel](#) : présentation par les co-présidents du groupe de travail conjoint Conférence des OING (Gerhard ERMISCHER) et Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (Thomas ANDERSSON, rapporteur du Congrès)

Dix ans après son adoption, le Code a été révisé par le groupe de travail conjoint composé de membres de la Commission permanente de la Conférence des OING et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. M. Thomas Andersson, rapporteur du Congrès, et Gerhard Ermischer, coordinateur du groupe de travail conjoint, soulignent la bonne coopération et la grande qualité du travail accompli. Ils estiment également que le Code révisé constitue le point de départ d'un nouveau processus de mise en œuvre commun.

Une boîte à outils spécifique sera élaborée et des exemples de bonnes pratiques seront discutés par les deux parties dans le cadre d'un apprentissage partagé. Le Conseil consultatif pour la jeunesse a également manifesté son intérêt, soulignant l'importance du Code révisé

pour divers organes du Conseil de l'Europe.

Le Code révisé est adopté par la majorité des votants, avec 6 abstentions.

6. Projet de règlement révisé de la Conférence des OING : présentation du premier projet élaboré par le Groupe de rédaction chargé des propositions concernant le règlement et d'autres dispositions statutaires de la Conférence des OING, suivie d'un échange de vues avec les membres des OING : Christoph SPRENG (Vice-président de la Conférence des OING).

Dans ses mots d'introduction, Anna Rurka explique la nécessité pour la Conférence des OING d'être opérationnelle et fonctionnelle. C'est une demande d'autres organes du Conseil de l'Europe et c'est aussi le point de départ et le but du processus. Christoph Spreng présente, au nom du Groupe de rédaction, l'état actuel des discussions. Une rationalisation des structures pour une production et un impact accrus dans le cadre d'une mise en réseau directe avec d'autres organes du Conseil de l'Europe est en débat. Un deuxième appel à contributions pour le processus de rédaction sera envoyé après la session. Les OING membres sont invitées à envoyer leurs contributions avant la fin du mois de novembre.

7. Politique d'égalité de genre - information (Anne NEGRE, Vice-présidente en charge de l'Égalité de genre)

Anne Nègre présente les derniers développements concernant la Convention d'Istanbul et sa participation à la Commission pour l'égalité de genre. Elle évoque les efforts pour établir des rapporteur.e.s sur l'égalité dans tous les groupes de travail de la Conférence des OING.

8. «Recommandation sur l'égalité entre les femmes et les hommes : La Conférence des OING appelle les Etats membres à respecter et à défendre cet atout essentiel des droits humains» - présentée pour adoption par Anne NEGRE, Vice-présidente en charge de l'Égalité de genre)

La recommandation est adoptée à la majorité avec une voix contre et 5 abstentions.

9. Proposition d'un mécanisme de "Vérification Jeunes (Youth Check)" - (Rares CRAIUT, rapporteur, Anne KRAUS, Vice-présidente, et jeunes délégué.e.s)

Anna Rurka remercie OING-Service pour son soutien financier au programme des jeunes délégué.e.s. Elle mentionne également que la Commission permanente de la Conférence des OING soutient le programme à l'unanimité.

Dans son intervention, Rares Craiut fait d'abord référence au programme des jeunes délégué.e.s qui a débuté cette année et qui a permis à 6 jeunes de rejoindre la session de printemps et cette session d'automne. Comme résultat de leur évaluation, les jeunes délégué.e.s proposent à la Conférence des OING d'établir un outil "Vérification Jeunes" qui vise à rendre les documents et les décisions de la Conférence des OING plus équilibrés et à s'assurer que les jeunes sont pris en considération dans le travail de la Conférence des OING.

Un échange a lieu et les remarques de la salle seront intégrées dans la proposition finale.

10. Migration – information (Daniel GUERY, coordinateur de la Cellule de veille sur la migration)

Dans son intervention, Daniel Guery souligne les 4 objectifs de la Cellule :

1) Fournir des informations sur les questions de migration aux organes du Conseil de l'Europe

- 2) Insister sur la nécessité d'aborder la migration sous l'angle des droits humains
- 3) Soutenir les défenseurs des droits humains impliqués.e.s
- 4) Analyser les données fournies par les ONG

Il appelle à maintenir la migration à l'ordre du jour de la Conférence des OING.

11. Association OING-Service - information (Annelise OESCHGER, Présidente)

Annelise Oeschger informe la Conférence sur le niveau de cotisations des membres et sur certains changements dans l'administration des remboursements.

12. Dates des sessions de la Conférence des OING en 2020

Printemps : 20 -24 avril 2020 (en parallèle avec l'APCE)

Automne : 12 -16 octobre 2020 (en parallèle avec l'APCE)

Pour l'année 2021, il y aura une session parallèlement à la session de l'APCE et une autre parallèlement à celle du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. Les dates seront confirmées ultérieurement.

Ce calendrier est adopté à l'unanimité.

13. Questions diverses

- Recommandation sur le changement climatique, les migrations et les droits humains en vue de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP25) qui se tiendra à Santiago du Chili du 2 au 13 décembre 2019, proposé par le groupe de travail transversal sur la cohésion sociale

La recommandation est adoptée à l'unanimité avec un amendement.

- Déclaration sur la situation dans le nord-est de la Syrie

La Commission droits humains demande le soutien de la Conférence des OING pour sa déclaration.

La majorité des OING votantes soutient la déclaration avec 3 abstentions.

- Anna Rurka informe les participant.e.s des changements apportés au Règlement de l'APCE et de son échange avec les présidents des commissions de l'APCE sur ce sujet.

La réunion est clôturée à 13h03.